



# Lasne Nature

Bulletin trimestriel  
de l'a.s.b.l. "Lasne Nature"  
B. 001-2326233-55  
E-mail : [secretariat@lasne-nature.be](mailto:secretariat@lasne-nature.be)

Siège social et rédaction  
3, rue de Fichermont - B-1380 Lasne  
Tél. et Fax : 02/ 633 27 64  
[www.lasne-nature.be](http://www.lasne-nature.be)

## UNE ALTERNATIVE À L'AUTOMOBILE Bus à la demande à Lasne ?

La cellule MOBILITÉ de Lasne Nature et l'Échevinat de la Mobilité de la commune de Lasne organisent une conférence sur ce thème le vendredi 19 mars à 19 h 45 au Centre sportif et culturel, route d'Ohain à Lasne.



Dessin Philippe Geluck

Loin d'être un plaidoyer pour ou contre ce projet, cette conférence se veut avant tout une table ronde où seront examinés tous les aspects liés à la faisabilité d'un tel projet,

- les spécificités de notre commune (dispersion de l'habitat, gabarit et caractéristiques du réseau routier, besoins en matière de mobilité),
- les facteurs clés de succès,
- les aspects financiers (coûts, modes de financement),
- moyens techniques à mettre en œuvre (bus de taille réduite, système GPS, Internet),
- modalités pratiques de fonctionnement.

Nous avons sollicité et obtenu la collaboration de divers orateurs qui nous feront part de leurs expériences :

- M. Michel BARETTE qui s'exprimera au nom des TEC.
- M. Pierre HAMELRYCKX de la société DE LIJN.
- M. Philippe MATTHIS, échevin de la Mobilité de la commune de La HULPE.
- M. TACHERON du bureau d'études TRANSITEC.
- Monsieur Christian THOMAS, échevin de la MOBILITÉ de LASNE tirera les enseignements de cette soirée.

Envie de vous informer, de vous faire votre propre opinion sur le sujet? Bloquez dès à présent cette date dans votre agenda. L'entrée est gratuite et ouverte à tous !

Jean-Pierre HENGELS  
Cellule MOBILITÉ de Lasne Nature

## LA VIE DANS LE BOIS

*C'était la fête le week-end des 14 et 15 février à Maransart. A notre invitation, plusieurs écoles de l'entité de Lasne: écoles de Plancenot, de Maransart, de Couture-St-Germain, St-Ferdinand à Ohain, Sainte-Lutgarde à Lasne ainsi que celle de Beaumont ont participé en exposant de nombreuses illustrations du thème de cette année. 30 classes représentant près de 600 élèves ont ainsi participé à cette manifestation. Élèves et enseignants ont fait assaut d'imagination et il serait malaisé de citer toutes les trouvailles proposées à notre admiration.*

Des touffes de branchages et d'arbustes auxquelles étaient accrochées des feuilles porteuses de messages formaient le lien entre tous les stands.

Là se succédaient peintures, collages, tableaux en relief réalisés en papier mâché. Les enfants ont abordé le thème proposé en l'évoquant au travers d'artistes comme Van Gogh, Magritte, tel

(Suite page 6)



Collage de végétaux composant une sympathique frimousse

### AU SOMMAIRE

Bus à la demande .....	1	Quelle énergie	
La vie dans le bois .....	1 et 6	dans la commune .....	7
Les batraciens .....	2	Miel et vinaigre .....	8 et 9
Massacres en tous genres .....	2	Eoliennes à Sombreffe .....	8
Collectes sélectives .....	2	Le martinet noir .....	8
Voici le printemps .....	3	Economies au bureau .....	8 et 9
Vos avis sur la mobilité .....	4	Natagora .....	9
Appel à collaborateurs .....	4	Le code de la rue .....	10
La sucrerie de Genappe .....	4	Le bénévolé .....	10
Un enfant est mort .....	5	La protection des paysages ..	11
Editions Lasne Nature .....	5	Nos coordonnées .....	11
Notre site internet .....	5	Agenda .....	12
Energies renouvelables ...	6 et 7		

Avez-vous versé votre cotisation 2004 à Lasne Nature (10 € minimum) au 001-2326233-55 à 1380 Lasne? Merci.



## LES BATRACIENS

La migration des batraciens sur le site des étangs de la rue du Chêne au Corbeau se fera cette année- pour la première fois- sans la participation active des bénévoles de Lasne Nature. La commune a, en effet, installé un dispositif de barrières empêchant la circulation dans les rues concernées et ceci durant certaines heures de la nuit. C'est ici que le problème se pose.

Les données du problème sont :

- la migration a lieu habituellement entre le 15 février et la fin mars,
- la migration a lieu lorsque certaines conditions de température et d'humidité sont remplies,
- la migration a lieu entre le coucher et le lever du soleil,
- les heures de coucher et de lever du soleil se situent pour la période concernée entre 18h00 et 19 h00 et entre 8h00 et 6h30.

### QUESTION :

Quelles sont donc les heures possibles de migration ?

### RÉPONSE :

Entre 18h00 et 8h00 à la mi février et entre 19h00 et 6h30 fin mars

- Proposition de Lasne Nature : fermeture des barrières entre 19h et 7h00.



## N'ONT PAS DE MONTRE...

- Décision de la commune : fermeture des barrières entre 20h et 6h00.

Et tant pis pour les animaux qui migrent en dehors des "heures officielles lasnoises". Nous regrettons cette décision qui n'a pas été négociée, ni argumentée. Nous savons que cette migration engendre des inconvéniens pour les riverains du quartier. Mais il faut savoir que si la température est clémente et l'humidité suffisante, une migration peut se terminer en une quinzaine de jours tandis qu'elle peut être plus longue si les périodes de beau temps sont entrecoupées de nuits froides.

Si cette migration n'a pas lieu toutes les

nuits il faut aussi savoir que aucun riverain n'est "prisonnier " des barrières, comme une rumeur l'avait laissé entendre.

Précisons, pour ceux qui ne connaîtraient pas bien le quartier que le "détours" imposé aux automobilistes représente 1 ou 2 minutes puisque la rue du Chêne au Corbeau a une autre issue à Sauvagemont.

La solution des barrières remplace celle des bâches et des seaux, mais aussi celle des crapauducs tant décriés et qui auraient pu être réalisés à moindres frais

lors des travaux d'égouttage dans la rue.

Avec ces horaires de fermeture, nous ne pensons pas que nos autorités aient pris la bonne décision pour la NATURE qu'ils disent vouloir protéger (voir la mise en route du Plan Communal pour la Protection de la Nature) et nous craignons que, malheureusement, des animaux payeront ce choix de leur vie.

Le passage des batraciens à la route de la Marache (chaque animal y est recueilli à la main) se poursuivra comme les années précédentes, la circulation à cet endroit étant plus difficilement détournée.

## MASSACRES ET TRAFICS EN TOUS GENRES...

Nous avons à plusieurs reprises évoqué le problème des oiseaux chassés, capturés de diverses façons et dans notre avant-dernier numéro nous pointions l'acharnement que mettaient les chasseurs maltais à détruire tout ce qui volait.

Nous venons d'apprendre que non contents de massacrer les oiseaux survolant leur territoire, des chasseurs maltais (mais aussi italiens) s'en vont en vacances comme simples touristes en Egypte.

Dans de nombreux pays de l'Est, l'afflux de chasseurs des pays occidentaux, provoque, avec l'appui de chasseurs locaux, une véritable hécatombe.

Les services de douane de ces pays ont saisi des quantités impressionnantes d'oiseaux de toutes espèces. Des chasseurs ont été interceptés, écroués, les juges estimant qu'il s'agissait d'activités illicites perpétrées par un "groupe criminel".

L' EABC (Eurogroup Against Bird Crime) est représentée dans 24 pays d'Europe et son nouveau président a été élu en septembre dernier. Il s'agit de Hugues Fanal, le directeur francophone de la Ligue royale Belge pour la

Protection des Oiseaux.

La tâche de l'EABC est immense face à la montée inquiétante des massacres perpétrés.

Principalement via Internet, un trafic d'animaux rares, souvent protégés, générerait un marché d'une dizaine de milliards de dollars par an, se plaçant ainsi en troisième position derrière le trafic de

stupéfiants et d'armes. Ce commerce financerait des réseaux terroristes internationaux en mal d'idées originales. Il s'agit ici d'animaux vivants ( quand ils ne périssent pas lors de leur transport dans des conditions déplorables), ces animaux de "compagnie" qui n'ont pas leur place sous nos climats.

Cela va de la vente de lézards (les geckos des pays tropicaux) aux faucons, aux perroquets, aux iguanes à crête, etc. Si les collectionneurs japonais sont grands amateurs d'espèces rares, les clients sont aussi bien européens qu'américains.

Les prix flambent et c'est ainsi que des faucons sont vendus à des prix variant de 850 à 2.500 Euros pièce, des geckos peuvent atteindre les prix de 1.250 Euros tandis qu'une paire de perroquets noirs d'Australie a été vendue 23.000 Euros !

C'est un commerce juteux en pleine expansion que les polices et les services de douane ont le plus grand mal à maîtriser malgré les nombreuses saisies effectuées un peu partout.

*D'après la revue "L'homme et l'oiseau" et "Le Soir".*

### COLLECTES SÉLECTIVES

à déposer le matin avant 7 heures ou la veille après 20 heures dans les sacs réglementaires vendus au prix de 1 Euro et d'une capacité de 60 l.

#### MARS

Mardi 2 : sacs bleus, Mardi 16 : sacs bleus, Mardi 23: papiers et cartons, Mardi 30 : sacs bleus

#### AVRIL

Mardi 13 : sacs bleus, Mardi 20 : papiers et cartons  
Mardi 27 : sacs bleus

#### MAI

Mardi 11: sacs bleus, Mardi 18 : Papiers et cartons, Mardi 25 : sacs bleus

### GROS ENCOMBRANTS

Mercredi 5 mai dans les rues où les poubelles sont ramassées le lundi.  
Mercredi 12 mai dans les rues où les poubelles sont ramassées le mardi.  
Mercredi 26 mai dans les rues où les poubelles sont ramassées le jeudi.  
Mercredi 02 juin dans les rues où les poubelles sont ramassées le vendredi.



# Voici le printemps

Enfin les jours rallongent!  
L'hiver touche à sa fin, nous laissant dans l'expectative toujours renouvelée d'année en année, de cet instant magique que nous évoque la venue du printemps.

Le réveil de la nature nous réjouit avec l'éclosion des bourgeons, des feuilles, des bulbes et boutons floraux de toutes espèces et par cette joyeuse effervescence omniprésente dans le règne animal, qui ne fait que s'ajouter à la splendeur de nos paysages de campagne.

Mais c'est surtout cette pulsion irrésistible, due au regain de luminosité, qui nous donne le surplus d'énergie si nécessaire pour y "voir clair" et nous permet de mieux affronter les multiples tâches qui s'annoncent.

Cette période d'attente, face à ce miracle de la vie qui se prépare et dont nous sommes les heureux témoins, doit contribuer aussi à la réflexion. Elle doit nous éclairer sur le sens profond que nous devons donner à nos gestes quotidiens, aux bonnes dispositions que nous serons inmanquablement amenés à prendre tôt ou tard, si nous voulons rendre notre terre encore vivable et ne pas subir un enfer écologique.

Comme le dit très bien Pierre RABBI, dans son livre "Parole de terre": "Notre malaise actuel dans la société vient du fait qu'on vit "hors sol". Nous n'arrêtons pas de la détruire. Nous n'essayons pas de comprendre notre terre."

Nous la considérons comme un simple "support" transformable et malléable, masse inerte pour beaucoup, que nous pouvons exploiter à nos fins de toutes les manières possibles.

Souvent par incompréhension du milieu naturel, mais aussi par **manque d'esprit critique face à une mauvaise information essentiellement basée sur le profit.**

Que pouvons nous faire concrètement pour évoluer sur de bonnes bases et accomplir les gestes qui ne portent pas atteinte à la vie du sol ?

Voici un exemple, parmi d'autres, qui peut nous éclairer:

"J'ai des orties qui envahissent tout un coin de mon jardin, situé le long d'une haie mitoyenne.

Elles me dérangent très fort, car je voudrais y installer un potager".

Deux solutions se présentent :

- Soit, je me laisse convaincre, malgré la dépense, par la publicité d'une grande marque, de l'achat d'un anti-orties "sélectif" pour résoudre mon problème, le message me séduit, la méthode me paraît simple, rapide et efficace.

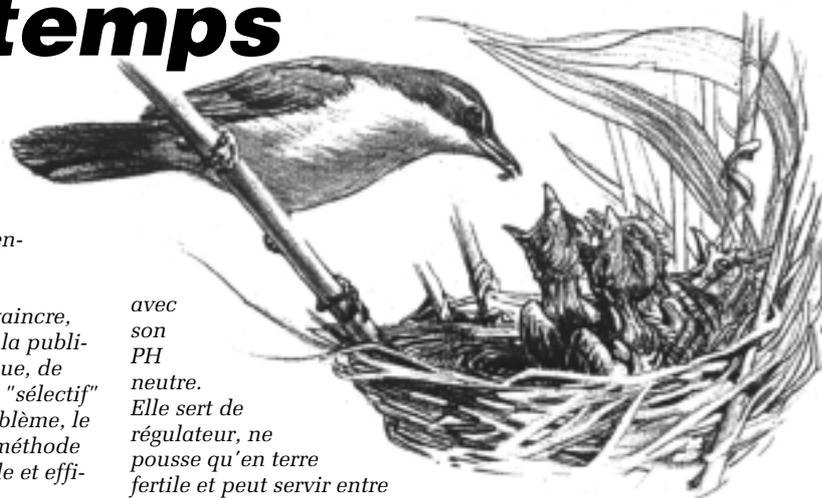
- Soit, bien habillé et armé d'une bonne paire de gants, j'entreprends l'arrachage systématique des orties avec leurs racines, préférant un jour où le sol est moyennement humide. Je débarrasse les racines de leur terre, les coupe grossièrement et les réserve au compostage

**Dans le premier cas**, l'herbicide (-cide, synonyme de tueur), dangereux aussi par le contact des enfants et des animaux, exigera beaucoup de précautions au niveau de sa manipulation, mais agira sûrement avec efficacité. Par manque de précaution, le risque est grand de voir une partie du produit agir de l'autre côté de la haie chez le voisin ! Pulvérisé sur les plantes, le poison traversera ensuite les couches superficielles du sol (les plus vulnérables!) pour atteindre plus tard, les couches plus profondes, avec risque de contamination des eaux souterraines. Il affectera sur son passage la vie microbienne présente, avec toutes les conséquences que l'on sait:

déséquilibre du sol pouvant apporter des complications : perte de vitalité par asphyxie, tassement du sol, lessivage et risque d'érosion sur terrain en pente. En plus, la crainte de voir apparaître plus tard de nouvelles souches d'orties plus vigoureuses encore, leur système immunitaire aidant!...

Et à propos, qu'allons-nous faire des plantes que nous avons pulvérisées ? Les brûler ? C'est interdit. Aux déchets verts, bravo et quoi encore ?

Dans le deuxième cas, en arrachant la plante, nous découvrons un sol riche, bien structuré et apte à être mis en culture. Car l'ortie est une plante excessivement riche en éléments divers (je l'ai déjà signalé dans d'autres articles). Elle est équilibrante



avec son PH neutre. Elle sert de régulateur, ne pousse qu'en terre fertile et peut servir entre autre, d'activer dans la fabrication du compost.

Ainsi, non seulement l'arrachage ne vous aura pas coûté un sou, mais la matière récupérée et réintroduite sous forme de compost, ne fera qu'améliorer la qualité du sol.

Dans la même optique, je pourrais si j'avais la place, vous tenir le même langage concernant l'élimination de la mousse dans les pelouses, du "blanc" des rosiers, des parasites de toutes espèces, de l'entretien des arbres et arbustes...

Mais que constatons-nous ? Depuis un peu plus de soixante ans, **l'homme s'efforce par tous les moyens d'aller à l'encontre de ce qui l'accable par des moyens de mort**, moyens devenus beaucoup plus accessibles par le biais de la science et de la technologie moderne.

Cependant, les maladies, le parasitisme, les virus apparaissent rarement par hasard et sans raisons, ce sont des "signes" que les choses ne vont pas. Ils sont principalement la conséquence de profonds déséquilibres dus à notre façon d'agir, à la méconnaissance du milieu naturel et de son fonctionnement immuable.

**Pourtant, les moyens d'y remédier sont nombreux.**

En voici quelques-uns, ces procédés ont tous fait leurs preuves.

- Protéger les espaces de cultures ou de jardins par des haies d'arbres et de verdure propices à la faune.

- Maintenir si possible le sol toujours couvert (la nature a horreur des vides) par l'usage de plantes rampantes, d'engrais vert et de mulch.

- Apporter la nourriture qu'il faut, mélange d'ingrédients végétaux, animaux et minéraux

variés rendus assimilables par les diverses méthodes de compostage, pour pouvoir enfin atteindre un taux d'humus suffisant, afin de maintenir un degré d'humidité capable de pallier les vicissitudes des saisons.

- Penser à l'utilisation d'un matériel léger, qui n'écrase ni ne découpe trop le sol.

- Et pour les propriétaires de potager, respecter la rotation dans les cultures...

Nous pouvons, chacun selon ses possibilités, si nous le voulons, là où nous sommes, contribuer à changer le cours des choses, comme réduire, et pourquoi pas supprimer carrément tout usage de produits susceptibles de mettre en danger l'environnement.

Que nous soyons cultivateurs ou simples jardiniers, nous portons une lourde responsabilité dans le choix de nos décisions. Nous sommes tous les gérants d'un patrimoine qui ne nous appartient pas et appelés à le céder tôt ou tard à d'autres générations.

**La crise environnementale actuelle est une opportunité à ne pas manquer, pour adopter une attitude nouvelle, sans laquelle il n'y aura pas de progrès.**

Il a été dit que l'homme peut exploiter la terre et en tirer profit. Oui, mais pas à n'importe quel prix! Faire partie de la nature est tellement plus éprouvant.

Erik SEVERIN

Sources : Revue "Valériane" N° 45 " Pesticides non merci ! " Marc FICHERS "Parole de Terre" Pierre RABBI. Albin Michel.



# Vos avis sur la mobilité

**Nous recevons de nombreux appels par téléphone ou courriel concernant les problèmes de mobilité, de circulation et un dialogue s'installe peu à peu entre les habitants de notre village. Raison de plus pour poursuivre des discussions au sein de notre cellule mobilité. En voici quelques extraits :**

Ce débat est stérile, le problème des voitures trop nombreuses, qui roulent trop vite, qui font du bruit est insurmontable. Je crois que la seule solution consiste donc à interdire les voitures, les camions, bref tous les véhicules à moteur sur nos routes et de n'employer que des chevaux pour se déplacer. Il y aura peut-être des personnes qui se plaindront de voir et de sentir du crottin sur nos routes, mais...

P. J.

**Ce débat n'est pas stérile s'il peut être une prise de conscience.**

**La solution n'est pas d'interdire un mode de transport ni d'en imposer un autre mais en utilisant l'un ou l'autre à bon escient.**

I. D.

Je me sens tellement en sécurité sur les trottoirs que j'ai mis un écarteur vélo sur la poussette de mon enfant pour que les voitures ne nous frôlent plus de trop près.

Plus nous serons nombreux à nous mobiliser pour chercher ENSEMBLE des solutions, plus nous aurons de chances de préserver notre cadre de vie

J. H.

**Une embardée n'est pas une question de vitesse mais toujours une erreur de pilotage. Vous conviendrez tout de même qu'il est bien plus facile de perdre le contrôle de son véhicule ou de ne pas être capable de s'arrêter pour permettre à un automobiliste de sortir de chez lui (vu récemment) lorsqu'on roule à près de 140 km/h, sur un axe fort fréquenté, et mal éclairé où la vitesse est limitée à 70 km/h.**

FL. B.

Au sujet du rond-point à l'essai du centre de Lasne, nous sommes chaque jour témoins de la vitesse excessive avec laquelle de nombreuses voitures venant de la rue de l'Église passent dans le rond-point sans lever le pied et filent vers la route de l'État.

G.L.

**Que chacun adopte, sur la voie publique une attitude prévenante et attentive.**

- Croiser ou dépasser un cheval demande de se mettre au pas et de ne pas emballer le moteur.

- En vue d'un enfant, il y a lieu de prévoir toujours l'imprévisible.
- Le dépassement d'un cycliste doit inciter la voiture à se déporter pour lui laisser une large zone de sécurité.
- Chacun doit être conscient de la faible adhérence d'une moto, surtout par temps humide.
- La vitesse n'est qu'un faux argument. Ce qui pose problème, c'est surtout le manque de politesse et d'intérêt pour ses semblables. Et là, aucune disposition, aucun règlement ne remplacera ces qualités sociales indispensables.

B. F.

De nombreux cyclistes roulent sans feux, sans les catadioptrés indispensables. Comment des parents laissent-ils circuler leurs enfants le matin ou dans la soirée, surtout l'hiver, sans ces protections ? Un recensement sur les parkings des vélos non conformes et l'obligation de placer ces équipements épargnerait bien des vies.

**Les enfants sont friands de vestes de marque. Pourquoi ne pas contraindre les fabricants à incorporer dans les manches des bandes de tissus réfléchissant ?**

L.B.

## APPEL à collaborateurs

La mobilité à Lasne est un sujet qui nous préoccupe tous et est toujours d'actualité : accident rue du Culot, plan communal de mobilité, insécurité.

Pour renforcer notre cellule "Mobilité" nous recherchons les personnes bénévoles qui acceptent de consacrer un peu de leur temps pour discuter des problèmes de mobilité des Lasnois, qu'ils soient piétons, cyclistes, cavaliers, motocyclistes ou automobilistes. Une personne possédant si possible un PC et pouvant assurer le secrétariat serait la bienvenue.

La mobilité nous concerne tous. N'hésitez pas à nous rejoindre. Contactez-nous par mail (voir en page 11) ou par téléphone : Jean-Pierre HAAK 02/ 652 59 14 ou Jean-Pierre Hengels 02/ 633 31 28).

Merci d'avance à vous tous.

J.P. HAAK, secrétaire de l'asbl

## Sucrerie de Genappe... et bio carburant

**Un lecteur agriculteur et producteur betteravier nous envoie une lettre dont nous publions de larges extraits.**

*"Voilà une bien mauvaise nouvelle. Un outil moderne qui s'arrête. Notre sucrerie, la plus grosse usine dans notre région..."*

*Il y a quatre sucreries en Belgique pour le Groupe Tirlemont et il y en a une de trop.*

*Quand je pense que la Tirlemontoise nous a demandé à deux reprises d'acheter des actions du Groupe pour éviter cela !!!*

*Vous parliez de bio carburant dans votre dernier article. Et c'est peut-être ça l'idée; l'usine de Genappe pourrait être "relativement" facilement transformée pour fabriquer de l'éthanol avec des céréales et des betteraves, si seulement il y avait une volonté politique pour le faire.*

*Cela permettrait de sauver l'emploi, de maintenir des agriculteurs en activité en faisant du développement durable.*

*Mais il faut se dépêcher car en 2006, il n'y aura probablement plus de quotas de betteraves (et donc plus de cultures de betteraves)...*

*les agriculteurs (ceux qui subsisteront) deviendront des jardiniers qui entretiendront le paysage pendant que nous deviendrons dépendants d'autres pays pour notre nourriture.*

...

*C'est maintenant qu'il faut agir, c'est maintenant qu'il faut bouger car pendant que la Tirlemontoise (Suikerbuike allemand) investit dans de nouvelles sucreries en Pologne, le Brésil, lui, s'est lancé à fond dans la production d'éthanol comme substitut au pétrole pour faire rouler le véhicule, et cela marche. Il ne faudrait pas prendre le train en retard comme nous en avons malheureusement l'habitude. Il suffit de voir où nous en sommes pour produire de l'énergie verte".*

**Georges Focke**

**agriculteur et producteur betteravier.**



*Fin 1999, nous organisons une visite de la sucrerie de Genappe en pleine activité*

## UN ENFANT EST MORT A LASNE

Il s'appelait Jan et n'avait pas encore 8 ans, mais c'est dans une de nos rues que son avenir prometteur s'est arrêté.

Le partage d'un espace commun aux piétons et aux automobilistes lui a été fatal. C'est en effet dans une rue étroite que cet accident a eu lieu, début janvier 2004.

Il y avait beaucoup d'émotion dans l'église de Lasne lors du dernier hommage que lui ont rendu ses camarades de classe et leurs enseignants, ses parents et sa sœur, les proches et amis, les inconnus venus simplement partager ce moment. L'un des messages entendu lors de cette cérémonie était l'espoir que le sacrifice de la vie de cet enfant contribue à améliorer la sécurité de tous nos enfants, donc de nous tous. C'est payer bien cher une prise de conscience que nous devrions tous assumer pour éviter un tel drame.

L'automobiliste et le piéton sont **CONDAMNÉS** à coexister. On ne peut imaginer d'avoir une séparation physique entre ces deux types d'usagers dans nombre d'endroits étroits comme certaines rues et chemins de notre commune. D'autres endroits permettraient des aménagements qui augmenteraient la sécurité des usagers faibles, mais ceci dépend de décisions politiques.

Avant de demander à nos dirigeants de nouveaux aménagements, j'aimerais leur suggérer de simplement s'assurer que les codes de la route ET de la rue (tout récemment adopté) soient respectés.

N'oublions pas que nous sommes pratiquement tous, tantôt automobiliste, tantôt piéton (voire cycliste ou cavalier), et que la sécurité des autres dépend d'abord de notre comportement sur la voie publique. Dommage que ce soit la mort d'un enfant qui doive nous rappeler que nous sommes **TOUS** responsables des actes que nous posons ou ne posons pas.

Willy CALLEEuw

## Aux éditions "Lasne Nature"

TOPO-GUIDE N° 1: 12 promenades à Lasne

TOPO\_GUIDE N° 2: 14 nouvelles promenades à Lasne (+1)

6 € + 1 € 23 pour frais d'expédition (1 € 47 en Prior). Pour les deux livres: frais d'expédition 2 € 05 ou 2 € 45

CARTES DES CHEMINS ET SENTIERS DE LASNE (au 10.000°) (90 x 100 cm)

Version noir et blanc: 5 €

Version colorisée: 10 €

frais d'expédition: 1 € 23 (1 € 47 en Prior).

CARTES POSTALES EN COULEURS

collection de 10 cartes: 3 € + frais d'exp. 0,41 € ou 0,47 €



**NOUVEAU**

Carte éditée en collaboration avec l'Institut

Géographique National (IGN)

au 10.000°, en couleurs, impression recto-verso, 8 plis et faisant, déployée, 90 cm x 50 cm.

7 € 50 + frais d'expédition : 0,82 ou 0,98 € en Prior)

Disponible à partir du 15 mars.

**POLOS et**

**TEE-SHIRTS**

100% coton + sigle de Lasne Nature brodé sur les polos et imprimé sur les tee-shirts

**POLO** manches courtes, couleur sable, pour dame

tailles S, M, L ou XL : 20 € + exp. : 1 € 23 ou 1 € 47 en Prior)

**POLO** manches courtes, couleur olive pour homme

**NOUVEAU**

tailles S, M, L, X L, OU XXL : 20 € + exp.: 1 € 23 ou 1 € 47.

**TEE-SHIRT** manches longues, bicolor sable/ olive, tailles M, L, XL : 14 € + exp. : 1 € 23 ou 1 € 47 en Prior

Pour Lasne, ils seront portés à domicile.

Tous renseignements à ce sujet :  
Tél.: 02-633 31 28

## Que trouverez-vous sur le site internet de Lasne Nature [www.lasne-nature.be](http://www.lasne-nature.be) ?

Depuis plus d'un an Lasne Nature dispose d'un site internet régulièrement mis à jour. Progressivement, son contenu s'est étoffé et vous pouvez désormais y consulter :

- toutes les informations relatives à notre association: qui sommes-nous, comment s'affilier, comment nous contacter,
- le calendrier complet des activités,
- la description de nos publications (cartes, topo-guides, cartes postales, cartes des sentiers et la manière de les commander,
- l'ensemble des bulletins trimestriels publiés par Lasne Nature depuis sa création. Vous pouvez y accéder de manière chronologique ou via une recherche par mots-clés,
- l'inventaire des points noirs en matière de mobilité à Lasne, relevés par notre cellule Mobilité,
- les grandes lignes du rapport établi par les bureaux d'étude Transitec et Pissart dans le cadre du Plan communal de Mobilité,
- des informations précises sur la migration des batraciens dans notre commune et sur le travail de nos bénévoles,

- des dates et renseignements concernant les journées d'entretien de notre Réserve du Ru Milhoux et un petit descriptif de ce que l'on peut y voir,
- une revue de presse,
- le calendrier et les informations pratiques en matière de collectes de déchets,
- les dernières prévisions météorologiques via les bulletins de l'IRM,
- des reportages photographiques sur nos activités, nos promenades, nos expositions et conférences.

Complément à notre bulletin trimestriel, notre site internet a pour vocation de vous donner toutes les dernières informations en relation avec nos activités.

Nous espérons que vous apprécierez déjà ce nouveau média de communication et que vous le consultez régulièrement. Si tel n'est pas le cas, nous vous invitons à nous rejoindre sur [www.lasne-nature.be](http://www.lasne-nature.be).

Vos commentaires et suggestions sont évidemment les bienvenus afin de nous permettre de répondre au mieux à vos attentes.

Jean-Pierre HENGELS  
Cellule Mobilité



# LA VIE DANS LE BOIS

(suite de la première page)

peintre liégeois ... et même la grand-mère de Louise. Là, on invitait les spectateurs à déterminer l'âge des arbres, ailleurs ce sont de grands arbres en papier mâché qui se dressaient sur notre chemin.

Plus loin, de mystérieuses boîtes nous proposaient des devinettes tactiles, tandis que de multiples hérissons nous invitaient à la promenade. Des crânes de sanglier, de renard, de biche ramassés en forêt ou des empreintes de pattes étaient proposées à notre curiosité tandis qu'une branche sectionnée était le témoin du passage d'un castor.

Pendant notre visite, dans la pièce voisine, de jeunes auditeurs écoutaient des histoires contées par une maman feuilletant pour eux de beaux livres d'images tandis que de jeunes artistes maniaient pinceaux et couleurs et que des mamans maquilleuses décoraient les faces sérieuses ou réjouies des enfants.

Les deux après-midi, les collaborateurs de Birds-Bay (le centre de revalidation des oiseaux de La Hulpe rendaient à la liberté des buses variables et des faucons crécerelles blessés et soignés au centre, après avoir permis à chacun, adultes et enfants, de les admirer de près.

Sous la tente, les visiteurs pouvaient se désaltérer ou acheter des produits de la ferme et du terroir. Un peu plus loin, Lasne Nature proposait non seulement ses éditions mais aussi une nouveauté : tee-shirts et polos décorés du sigle de

notre association qui rencontrèrent un beau succès.

Merci à tous ceux qui ont œuvré à la réussite de cette rencontre : enseignants, enfants, membres dévoués de Lasne Nature, de La leçon Verte, merci à notre échevine de l'enseignement.

Merci à l'administration communale de Lasne qui a mis à notre disposition locaux et structures d'exposition, à la Province du Brabant wallon pour son subside, à la région wallonne pour les tilleuls et noyers offerts aux écoles participantes, à l'asbl "la forêt wallonne" et à l'échevinat de l'environnement de La Louvière pour leur beaux panneaux d'exposition.

Que ceux qui auraient été oubliés dans cette longue énumération ne nous en veuillent pas mais les travaux exposés et les aides apportées étaient si nombreux!!!

D.G.

1. Joyeuses coccinelles à l'approche du carnaval.
2. Les oiseaux recueillis par le centre de revalidation de La Hulpe, remis en liberté après guérison.
3. Le cerf et la biche, vus par un jeune artiste.



## ENERGIES RENOUVELABLES SUITE (3)

Nous poursuivons l'étude dont nous avons commencé la publication dans notre numéro 55 de septembre dernier.

Nous évoquons aujourd'hui l'énergie de la chaleur terrestre et ambiante qui met principalement en œuvre deux procédés : LE PUIT GEOTHERMIQUE et LA POMPE A CHALEUR.

### LA GEOTHERMIE

Elle constitue l'ensemble des phénomènes thermiques internes de la terre. Ces phénomènes se traduisent par la production de gigantesques quantités de chaleur, qui ne provient pas, comme on pourrait le croire, du noyau en fusion de notre planète (+/- 4000° C) mais de la désintégration naturelle des matières radioactives que recèle cette couche de l'écorce terrestre qu'on appelle le manteau.

Néanmoins, du fait des contraintes techniques et économiques, seule une infime partie de cette source d'énergie est - et pourra être mise en valeur.

Cette chaleur, naturellement stockée dans les roches ou dans les fluides qu'elles contiennent, est exploitée soit directement par extraction d'eau chaude ou de vapeur soit indirectement, en utilisant le puits géothermique comme échangeur de chaleur.

Le gradient géothermique moyen en Europe est de 3 degrés par cent mètres de profondeur, ce qui signifie que lorsque l'on des-

cend de cent mètres sous terre, la température augmente de 3 degrés. Ce gradient peut atteindre des valeurs bien plus élevées dans des zones mobiles de la lithosphère (partie solide de l'écorce terrestre), comme en Italie par exemple.

Selon la nature géologique du site, la température atteinte varie de 50 à 200 °C et détermine le type d'application.

Généralement, on distingue :

- La géothermie de haute énergie (T > 150° C), qui permet la production d'électricité. Cette application, qui est la plus rentable, est limitée aux zones à caractère volcanique.
- La géothermie de moyenne énergie (80° C < T < 150° C) qui permet différents usages dont la production d'électricité.
- La géothermie de basse énergie (T < 80° C) dont l'utilisation est limitée à la production de chaleur (chauffage essentiellement).

En Belgique, quelques sites bien localisés (Saint-Ghislain, Douvrain, Ghlin, Turnhout et Herentals) permettent une exploitation de basse température.

Par rapport à la plupart des énergies renouvelables, l'énergie géothermique présente le grand avantage de ne pas dépendre des conditions atmosphériques ni même de la disponibilité d'un substrat comme c'est le cas pour la biomasse. La géothermie constitue donc une source d'énergie assez fiable et stable dans le temps.

Pendant, dans certains cas, il ne s'agit pas à proprement par-



# QUELLE ÉNERGIE DANS MA COMMUNE ?

Le 7 mars 2004, "Journée de l'énergie durable" est l'occasion d'interpeller nos édiles communaux sur la gestion de l'énergie dans notre commune de Lasne. Pourquoi ? Parce que les objectifs belge et wallon de réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES) est l'affaire de tous: l'énergie consommée en Région wallonne est le fait des industries (50%) des logements des particuliers (24 %) des transports (20%) et du secteur tertiaire (6%). Nous avons déjà invité les particuliers, à agir afin de réduire les émissions de CO2.

## Quelques chiffres:

- la Belgique veut réduire de 7,5% les émissions de CO2 d'ici 2010, soit 3,6 Mt pour la Wallonie (3.600.000 tonnes),
- la région wallonne émet annuellement 48 Mt de CO2 (48.000.000 de tonnes),
- Les rejets annuels wallons sont de 15 t de CO2 dans l'atmosphère par habitant (USA : 21 t, Belgique : 12 t, Allemagne: 10 t, France : 6 t, Monde entier : 5 t) selon les sources AIE et Eurostat,
- ainsi, une famille qui consomme 3000 l de fuel par an pour se chauffer, rejette 7500 kg de CO2 soit 7,5 t dans l'atmosphère.
- réduire de 1° C la température ambiante des pièces peut représenter une économie de 7 % de la facture énergétique.

Les pouvoirs communaux peuvent évidemment aussi contribuer à l'effort collectif.

Ne dit-on pas que l'exemple doit venir d'en haut ?

Alors, voici quelques questions que nous adressons à nos échevins :

## La commune consommatrice:

- Connaissez-vous la consommation de fuel, d'électricité de tous les bâtiments publics (écoles, maisons communales, bureaux, CPAS, crèches, bâtiments sportifs, lieux de culte et autres ?
- Y-a-t-il des doubles vitrages dans les bâtiments ? Lesquels ?
- Sont-ils équipés de chaudières à haut rendement ?
- La température ambiante est-elle réduite dans les bâtiments non occupés ?
- A-t-on pensé à installer des panneaux solaires sur certains bâtiments ?
- Existe-t-il une personne responsable des économies d'énergie à la commune ?
- A-t-on fait appel aux subventions auxquelles il peut être fait appel telles que UREBA (audit et investissement URE), EPURE (amélioration de l'éclairage public) établissement du cadastre énergétique, formation de responsables "énergie" (logiciel de comptabilité énergétique) ?

## La commune actrice:

- Le service urbanisme vérifie-t-il, lors des demandes de permis d'urbanisme, les calculs de l'indice d'isolation thermique (de nombreuses erreurs existaient) ?
- La commune a-t-elle l'intention d'en-

courager, par des primes, l'installation de chauffe-eau solaire.

- Fournit-elle systématiquement aux habitants et principalement à ceux qui viennent s'installer à Lasne toutes les informations concernant les primes accordées par la Région ou la Province favorisant l'économie d'énergie ?
- La commune est-elle prête à informer et à encourager les citoyens à utiliser rationnellement l'énergie ?
- La commune est-elle prête à envisager l'avenir en considérant :
  - qu'un habitat groupé engendre une moindre consommation d'énergie en transport,
  - que l'orientation des nouvelles constructions profite de l'apport solaire passif,
  - que les nouvelles approches énergétiques doivent être prises en compte: réseau de chaleur pour certains quartiers, énergies renouvelables, etc...

Toute économie d'énergie faite par notre commune est profitable à la fois aux finances publiques, donc à celles des citoyens mais aussi à la santé de la terre entière, donc à notre santé et à celle de nos enfants.

Nous ne manquerons pas de faire écho, dans nos prochains bulletins, au points de vue que nos dirigeants communaux nous auront communiqués.

Willly CALLEEUW  
président

## ENERGIES RENOUVELABLES SUITE (3)

ler d'une source renouvelable. En effet, si le rythme auquel l'énergie géothermique se reconstitue est inférieur à celui auquel elle est exploitée, un puits verra un jour son réservoir calorifique diminuer.

Enfin, si les installations sont techniquement au point, leur coût peut être, dans certains cas, très élevé.

### LA POMPE À CHALEUR

La pompe à chaleur est un appareil qui permet de prélever la chaleur d'un milieu ayant une température basse et de concentrer cette chaleur pour la transmettre en quantité moindre mais à une température plus élevée.

Mais la chaleur ne se transmet spontanément que d'un milieu plus chaud vers un milieu plus froid.

La pompe à chaleur nécessite donc l'apport d'une énergie (en pratique de l'électricité) pour fonctionner. On peut donc considérer qu'il s'agit en fait d'un système de chauffage électrique plus efficace que les systèmes traditionnels. C'est la raison pour laquelle la pompe à chaleur est plutôt considérée comme une technique URE (c.-à-d. : utilisation rationnelle de l'énergie) que comme une technique liée aux énergies renouvelables.

Le milieu dans lequel les calories sont puisées peut-être :

- l'air, qui présente le grand intérêt de fournir des calories

même par des températures extérieures très basses (-18°C),

- l'eau,
- en surface : étangs, rivières, collecteurs d'eaux usées,
- en sous-sol : les nappes phréatiques, dont la température est à peu près constante (8°C < T < 12°C),
- en combinaison avec des panneaux solaires : solution plus judicieuse,
- le sol,
- soit au moyen d'échangeurs horizontaux posés à 1 m de profondeur environ (auparavant ce système nécessitait une surface de terrain 2 à 3 fois supérieure à la surface habitable à chauffer ; il semble que les progrès réalisés ces dernières années aient permis de réduire cette superficie à la moitié,
- soit au moyen de sondes géothermiques placées verticalement jusqu'à plus de 100 mètres de profondeur.

D'une manière générale, une pompe à chaleur est intéressante avec un système de chauffage à basse température par rayonnement. Pour être rentable elle doit présenter un coefficient de performance (COP) supérieur à 3. Ce qui signifie qu'elle doit fournir plus de 3 unités d'énergie sous forme de chaleur pour une unité d'énergie électrique consommée.

Enfin, certaines pompes à chaleur sont réversibles et permettent donc de rafraîchir en période estivale.



## Les éoliennes de Sombreffe



En novembre dernier, nous étions conviés à découvrir les nouvelles éoliennes de Sombreffe.

Après avoir tourné en tous sens pour atteindre le lieu de rendez-vous, nous voici enfin au pied d'une de ces machines dédiées au dieu Eole.

Caractéristiques de ces géants: hauteur de la tour de 85 mètres, pales d'un diamètre de 75 mètres, poids 110 tonnes, puissance 1500 kW.

Quatre éoliennes sont érigées sur ce site. Elles permettront d'alimenter en besoin d'électricité domestique la ville de Sombreffe et la moitié de la ville de Gembloux.

Les riverains sont favorables à cette implantation. L'inconvénient majeur est l'effet stroboscopique sur le sol et les bâtiments lorsque le soleil frappe les pales.

Ces éoliennes sont implantées à plus de 500 mètres de toute habitation pour éviter les nuisances.

Nous avons pu constater que le bruit de ces machines n'était pas dérangeant. Même à proximité le bruit n'est pas supérieur à celui fait naturellement par le vent.

Il est prévu d'ajouter encore 4 éoliennes sur ce site.

### Revoilà le MARTINET NOIR

Si, dans le ciel de nos régions, vous pensez voir un X-Wing, il y a de grandes chances que vous ayez le rare privilège d'avoir surpris M. et Mme Martinet dans une position fort intime. Deux solutions s'offrent alors à vous. Détourner pudiquement les yeux... ou noter la date, l'heure, la durée, l'altitude, le lieu exact, la présence ou l'absence de congénères, les cris et autres traits de comportements éventuels et nous les communiquer. Nous les enverrons à AVES.



Les quelques observations déjà récoltées ont permis, par exemple, de se rendre compte que l'accouplement peut avoir lieu à quelques kilomètres du nid. Mais le faible nombre d'observations recueillies ne permet pas encore de tirer

## MIEL ou VINAIGRE

### Services communaux distingués...

En septembre dernier la presse publiait les résultats d'une enquête socio-économique réalisée en 2001.

Les questions posées aux Belges des trois communautés avaient trait au degré de satisfaction ou d'insatisfaction des citoyens.

Les questions touchaient au cadre de vie, à notre environnement, qu'il s'agisse de la propreté, de la tranquillité, à la qualité de l'air, ou de l'aspect esthétique des bâtiments du voisinage.

Pour tous ces critères, Lasne se situait chaque fois à la première place des satisfaits..

### ... ou critiqués

Une nouvelle enquête vient d'être réalisée par la Région wallonne. Cette opération baptisée "Communes à bras ouverts" a pour but d'améliorer l'accueil des citoyens par leur administration communale. Un label de qualité a été décerné à 126 des 262 entités de Wallonie en prenant comme références :

- celles où les horaires d'accès des services au public a été revu à la hausse (heures d'ouverture des bureaux, ouverture le samedi matin, etc.),
- commune possédant un site internet,
- pourvues de la possibilité de paiement électronique,
- et enfin celles envoyant systématiquement un accusé de réception à tout courrier.

Une plaque signalant que le label de qualité a été décerné à chaque commune distinguée pourra être apposée sur la façade de la maison communale.

des conclusions valables. (d'après AVES-Contact 2/2002)  
Cet infatigable voyageur ne reste chez nous que pour nicher et élever ses petits. Il construit son nid avec des matériaux portés par le vent qu'il colle ensuite avec sa salive. Petits élevés, ils repartent en août pour une migration de 14.000 km. Il a une vie essentiellement aérienne. Ne se posant que pour s'accoupler (et encore!) il se nourrit en happant des insectes en vol. A la tombée de la nuit, il s'en va planer jusqu'au matin à plus de 3000 m d'altitude. Menacé, il peut piquer des pointes de 200 km/h .

### Cinéma

Jeudi 18 mars 20h15: Projection de courts-métrages belges et français et parmi eux, deux films de nature "Gérer la vie sauvage" et "Oasis". PAF: 3€. Renseignement: 02-633 18 35

Ces communes pourront bénéficier d'un subside de la Région wallonne, subside destiné à encourager des projets d'amélioration des services particulièrement originaux.

Si à l'examen de la liste des détenteurs du label, on remarque que ce sont les communes des provinces de Liège et du Luxembourg qui sont à la traîne, on constatera que le Brabant wallon voit 77 % de ses communes distinguées. On regrettera que Lasne n'en fasse pas partie !!!

### Abribus

La plupart des nouveaux abribus sont placés sur le territoire de Lasne et ont meilleure allure que leurs prédécesseurs.

Des usagers ont vivement regretté qu'un aussi long temps se soit parfois écoulé entre le démontage des anciens abris et l'installation des nouveaux, ce qui a exposé cet hiver de nombreux voyageurs (dont quantité d'écoliers) à être livrés aux caprices du temps.

### Bacs à papier

Par contre, bravo pour l'installation de solides bacs à papiers à proximité immédiate. Les premiers placés présentaient encore une ouverture qui permettait à des inciviques d'y fourrer des sacs en plastique bourrés de déchets qu'ils n'avaient pas mis dans leurs poubelles. Le tir a été rectifié et un orifice nettement plus petit a été placé sur les bacs suivants.

Certains pollueurs, toujours les mêmes, continuent cependant à déposer leurs sacs sur ces poubelles, ou à côté.

**S**i le consommateur moyen est de plus en plus conscient de la nécessité du tri et du recyclage de ce qu'il consomme à son domicile il est souvent peu attentif à ce qui se passe au bureau.

Nous pouvons suggérer aux responsables une approche plus économique et plus

## Economies

respectueuse de l'environnement sans qu'il en coûte davantage à l'entreprise. Le papier et le carton représentent aujourd'hui près de 80 % des déchets produits par les bureaux.

Comment réduire notre consommation de papier ?

- annuler les abonnements inutiles aux journaux, bulletins et revues,
- faire des photocopies recto verso,



## MIEL ou VINAIGRE

### Sapins de Noël

Lasne a emboîté le pas aux localités organisant le ramassage des sapins de Noël rescapés des fêtes de fin d'année. Nous l'avions demandé dans nos numéros précédents et sommes persuadés que nombreux sont ceux qui ont apprécié la mesure.

Une recommandation valable pour l'année prochaine : n'oubliez pas d'enlever le croisillon de bois à la base des sapins ET le grand clou qui l'y fixe. De nombreux arbres n'ont pu être compostés comme prévu, mais envoyés à la déchargé.

D'autre part, placez l'arbre bien en vue sur le trottoir car des arbres déposés trop près des maisons n'ont pas été vus par ceux chargés de les embarquer.

### Incroyable... mais vrai

La responsable de notre cellule BATRACIENS nous communique :

Je venais à peine de lire l'écho publié dans notre bulletin au sujet des restaurants proposant à leur carte des cuisses de grenouilles, que je reçois un appel d'un monsieur qui me demande si nous avons toujours besoin de bénévoles pour ramasser les batraciens lors de leur migration annuelle.

Je dis :

- "Oui, bien sûr".

- "Nous pouvons former une équipe d'une dizaine de personnes" me répond mon correspondant.

"Nous vous aiderons à ramasser les crapauds et les tritons et nous garderons les grenouilles".

Je lui demande :

- "Pourquoi faire ?"

- "Pour les manger"

Que penser de tout cela ? Inconscience de certains ou canular ???

### Sécurisation des bords de routes

Nous apprenons qu'une petite haie destinée à bien marquer la séparation entre le trottoir, la piste cyclable et la rue sera bientôt plantée sur le côté gauche de la route vers Hannonsart par la rue du Printemps. Espérons que ce ne sera qu'un premier pas vers une circulation plus sécurisée en direction de La Hulpe.

### Rampe bien utile

Ceux qui, promeneurs de tous âges et de nombreux enfants, venant de la place Communale d'Ohain se dirigent vers le centre sportif et culturel de Lasne, empruntent le sentier du Bosquet qui se termine par un raidillon avant d'atteindre l'aire de parking, seront heureux de constater d'ici peu l'installation d'une rampe pour les aider à gravir ce dernier tronçon.

### Menus larcins

Durant les fêtes de fin d'année des individus ont volé des guirlandes lumineuses décorant une propriété. D'autre part, quelques semaines plus tôt, des habitants de Couture qui avaient fleuri la tombe de leurs parents, ont constaté en y retournant deux jours plus tard... que l'on avait volé leurs pots de fleurs.

Ceci est bien peu important à côté de faits constatés en d'autres lieux du pays : tombes profanées, brisées, et tout récemment encore débarrassées de tous leurs ornements, mais cela témoigne cependant d'une bien triste mentalité.



## natagora... Quekseckça ?

Voici un nom et un sigle que ont fait leur apparition en 2003.

Il s'agit du nom de la nouvelle association qui unira dorénavant les efforts déployés par AVES, (la société d'études ornithologiques) et les RNOB (Réserves naturelles et ornithologiques de Belgique).

Ces deux associations ne disparaîtront pas de la scène publique. Au contraire, la création de NATAGORA va leur permettre un recentrage sur leurs objets originels. Pour AVES, sur l'étude et la protection des espèces animales sauvages et toujours en priorité des oiseaux, pour les RNOB, sur la conception et la mise en oeuvre de programmes de protection et de restauration des milieux naturels.

NATAGORA de manière progressive gèrera tous les services communs des deux associations : la gestion financière et des ressources humaines, la politique générale de conservation de la nature, la communication et les actions de sensibilisation et d'éducation à la nature.

- utiliser les applications informatiques permettant d'imprimer plusieurs pages sur une seule face,
- si un document doit être lu par plusieurs personnes, imprimer un seul exemplaire et dans la mesure du possible le faire circuler,
- transmettre les messages internes par

*Savez-vous qu'une tonne de vieux papier permet de fabriquer 900 kg de produits recyclés neufs. Il faut trois fois moins d'énergie, vingt fois moins d'arbres et cent fois moins d'eau pour fabriquer la même quantité de papier recyclé que du papier blanc.*

*riaux tels que le bois massif, le métal. Les meubles en panneaux dérivés du bois contiennent du formaldéhyde, responsable de l'air pollué à l'intérieur des habitations et cause des irritations de la peau, conjonctivite, allergies, maux de tête.*

## au bureau

- courrier électronique,
- réutiliser le côté vierge des papiers usagés (erreurs de copie, imprimés, brouillons...).

*Le papier recyclé a souffert longtemps de préjugés qui aujourd'hui ne sont plus justifiés. Le papier recyclé étant légèrement grisâtre a l'avantage de moins fatiguer les yeux.*

*Pensons à mettre un bac en carton pour recueillir le papier inutilisable. Tout n'est pas recyclable. C'est le cas des enveloppes à fenêtre, papier des fax, notes autocollantes, emballages alimentaires, papier souillé, essuies et mouchoirs. N'oubliez pas d'enlever agrafes et trombones lorsque vous destinez des papiers au recyclage.*

*Dans les petites fournitures, utilisons des stylos rechargeables, des porte-mines, des trombones au lieu d'agrafes, etc. Pour le mobilier, privilégions les maté-*

*Le secteur "bureau" serait à l'origine d'un flux annuel de 40.000 tonnes de déchets en Région bruxelloise et 33.000 tonnes en Région wallonne.*

(d'après "La lettre de l'éco-consommation").





La plupart des accidents graves impliquant des usagers vulnérables ont lieu en agglomération. Or, jusqu'à présent, ces usagers étaient les parents pauvres du code de la route, principalement axé sur la circulation des véhicules à moteur.

Reprises sous l'intitulé de CODE DE LA RUE, d'importantes modifications ont été apportées au code de la route par l'Arrêté Royal du 4 avril 2003.

D'application à partir de 2004, elles visent avant tout à assurer un meilleur équilibre entre les différentes catégories d'usagers et à offrir une plus grande sécurité routière aux usagers doux. Ces modifications sont le fruit de nombreuses réunions auxquelles ont pris part des représentants d'associations de piétons, de cyclistes, de personnes handicapées et de parents d'enfants victimes de la route.

Par ailleurs, d'autres nouvelles dispositions introduites ces dernières années et qui procèdent de la même philosophie que le "code de la rue", sont également évoquées dans cette brochure, car elles sont trop souvent méconnues du grand public.

## La philosophie de la nouvelle réglementation

En élargissant le champ d'application de la réglementation à l'usage de la voie publique et en le précisant même dans son intitulé, le législateur a voulu mettre en évidence que la voie publique n'est pas vouée uniquement à la fonction de circulation et que chaque usager de la voie publique y a sa place, et plus spécifiquement, les plus vulnérables.

## Le code de la rue La rue pour tous

L'introduction de toute une série de nouvelles définitions telles que celles de la rue, la zone de rencontre, l'usager, le piéton... met concrètement en œuvre une plus grande convivialité et un partage plus équilibré de la voie publique.

Chaque utilisateur doit pouvoir circuler en toute sécurité, quels que soient son

âge, ses capacités physiques et son moyen de locomotion. C'est pourquoi la nouvelle réglementation introduit un principe général de prudence et impose désormais une obligation du plus fort vis-à-vis du plus faible.

Elle stipule en effet que le conducteur ne peut mettre en danger les usagers les plus vulnérables, qu'il doit adapter sa vitesse en fonction de la présence d'usagers faibles et qu'il doit redoubler de prudence en présence d'usagers plus vulnérables, sur la voie publique où leur présence est prévisible. Tel est le cas, par exemple du chauffeur de poids lourd à l'égard d'une voiture ou d'une voiture vis-à-vis des piétons.

Enfin, les usagers doivent se comporter de manière à ne causer aucune gêne ou aucun danger pour les autres usagers et il va de soi que tout comportement agressif dans le trafic est totalement inacceptable.

A ceux qui passeront dorénavant leur permis de conduire, rappelons qu'ils auront à assimiler toutes ces nouvelles règles et qu'il devront répondre correctement à toutes les questions qui leur seraient posées sur le sujet.

## Le PCDN. Où en est-on ?

Après les réunions préliminaires de la fin 2003, le PLAN COMMUNAL DE DÉVELOPPEMENT DE LA NATURE lasnois prend ses premières formes. Lors de sa réunion de janvier 2004, l'assemblée a décidé de constituer 4 groupes de travail

- Un groupe "paysages", dont la mission consiste à proposer des idées en rapport avec l'intégration du bâti dans l'environnement, la ruralité, l'urbanisme, les points de vue, les plantations.
- Un groupe "sentiers", qui traitera les idées en rapport avec l'histoire, le tourisme, la mobilité lente, les chemins creux.
- Un groupe "sensibilisation", qui mettra en œuvre la communication avec la population et développera des actions destinées aux écoles.
- Un groupe "biodiversité", qui s'occupera de la faune, de la flore, des zones humides, du maillage écologique.

Chacun de ces groupes se réunira en moyenne une fois par mois. La population est invitée à se joindre à l'un ou à plusieurs de ces groupes. Alors, si vous avez envie d'apporter votre contribution à ce projet, prenez contact avec l'éco-conseillère Marie SENGIER, Service Environnement, tél. 02/ 634 04 93, telex 02/ 634 04 94, e-mail: environnement@lasne.be.

CLW

## LE BÉNÉVOLE

Une de nos anciennes membres ayant émigré en France et continuant par amitié et sympathie pour notre travail à verser chaque année sa cotisation nous adresse ce petit texte publié dans "Les sentiers Comtadins". Ajoutons pour être complets que notre amie s'investit dans l'association locale de défense de l'environnement et guide plusieurs fois par mois des groupes de promeneurs à la découverte de sa nouvelle région d'adoption.

"Le bénévole (activus benevolus) est un mammifère que l'on rencontre surtout dans les associations où il peut se réunir avec ses congénères; les bénévoles se rassemblent à un signal mystérieux appelé "convocation". On les rencontre aussi en petits groupes dans divers endroits, quelquefois tard le soir, l'œil hagard, le cheveu en bataille et le teint blafard, discutant ferme sur la meilleure façon d'animer ou de faire des recettes supplémentaires pour boucler son budget.

Le téléphone est un appareil qui est très utilisé par le bénévole et qui lui prend beaucoup de son temps, cela lui permet de régler les petits problèmes qui se posent au jour le jour.

L'ennemi héréditaire du "bénévole" est le "ya qua" (nom populaire) dont les origines n'ont pu être, à ce jour, déterminées; le "ya qua" est aussi un mammifère

bipède, mais qui se caractérise surtout par un cerveau très petit qui ne lui permet de connaître que deux mots : "ya qu'à" ce qui explique son nom.

Le "ya qua", bien abrité dans la cité anonyme, attend. Il attend le moment où le bénévole fera une erreur, un oubli, pour bondir et lancer son venin qui atteindra son adversaire et provoquera chez celui-ci une maladie très grave qu'on appelle "découragement".

Les premiers symptômes de cette implacable maladie sont visibles rapidement : absences de plus en plus fréquentes aux réunions, intérêt croissant pour son jardin, sourire attendri devant une canne à pêche et attrait de plus en plus vif qu'exercent un bon fauteuil et la télévision sur un sujet atteint.

Les "bénévoles" décimés par le découragement risquent de disparaître et il n'est pas impossible que dans quelques années, on rencontre cette espèce uniquement dans les zoos ou, comme tous ces malheureux animaux enfermés, ils n'arrivent plus à se reproduire.

Les "ya quas" avec leur petit cerveau et leur grande langue, viendront leur lancer des cacahuètes pour tromper l'ennui. Ils se rappelleront avec nostalgie du passé pas si lointain où le bénévole abondait et où on pouvait le traquer sans contrainte...

À méditer et se prémunir...



## En matière de

# PROTECTION DES PAYSAGES

## UNE INITIATIVE INTÉRESSANTE DE NOTRE COMMUNE

### Terrains à problèmes

On sait qu'en principe un permis d'urbanisme ou un permis de lotir ne se délivre qu'à la condition première que le plan de secteur ait prévu qu'on pourrait y bâtir; c'est par exemple le cas lorsque le terrain figure en zone d'habitat.

C'est là une condition nécessaire mais non suffisante. D'autres conditions à réunir sont énoncées dans des textes officiels comme le schéma de structure communal, le règlement communal d'urbanisme, quand il y en a un, ou encore le décret qui concerne les incidences sur l'environnement.

Parmi ces incidences environnementales, celles qui ont trait à la préservation de la qualité des paysages retiennent de plus en plus l'attention d'autorités de tous niveaux, au point que l'impact paysager catastrophique d'un projet pourrait bientôt justifier dans certains cas que pour ce seul motif le permis soit refusé.

Or il existe même des terrains de zone d'habitat où n'importe quel projet de construction imaginable aurait un tel impact.

### Problème aussi pour ceux qui possèdent ces terrains

Mettons-nous à la place des propriétaires en cause : pour que tout le monde puisse continuer à éprouver le charme du paysage, ils devraient accepter que leur terrain cesse d'être "à bâtir". Notre environnement y trouve son compte mais, tant qu'ils ne sont pas indemnisés, eux n'y trouvent évidemment pas le leur, la moins value qui en résulte est importante.

Certes, une révision du plan de secteur entraînerait l'indemnisation des moins-

values, à charge de la Région wallonne. Mais l'état bien connu des finances de la Région wallonne fait reporter aux calendes grecques la révision de notre plan de secteur, pourtant bien nécessaire : il y a 28 ans que le nôtre a été élaboré, à une époque où, au niveau de la Région wallonne comme à celui des communes on ne se souciait pas autant que de nos jours des incidences des projets sur l'environnement ; on n'était d'ailleurs pas encore obligé de s'en soucier, le premier décret concernant les incidences date de 1985, neuf ans après l'élaboration du plan de secteur !

Alors, comment empêcher que disparaissent des paysages qui constituent le charme fondamental de notre contrée "semi-rurale" ?

### Une solution envisageable dans certains cas

Il importe de trouver une solution pragmatique à cet irritant problème. Nos autorités communales ont eu à nos yeux le grand mérite d'en proposer une, officiellement, allant jusqu'à la discuter avec les services du fonctionnaire délégué de la Région wallonne et à la présenter comme solution de rechange dans les considérants d'un refus de permis de lotir.

En résumé, l'idée est de profiter de ce que le demandeur de permis est également propriétaire d'un autre terrain situé, lui, dans une zone où le plan de secteur ne prévoit pas qu'on puisse construire, mais où il serait imaginable qu'on puisse quand même l'autoriser, par le biais d'un P.C.A (\*) dérogatoire à voter par le Conseil communal. En respectant l'économie générale du plan de secteur, on procéderait ainsi à un échange de destination entre le site à préserver et le site du P.C.A., où le lotissement pourrait se faire.

Certes cette solution est soumise à de nombreux aléas qui pourraient empêcher son bon aboutissement. A notre connaissance elle n'a d'ailleurs pas rencontré jusqu'à présent l'accord du demandeur de permis de lotir. Mais qui peut faire mieux ?

### Une solution plus générale ?

La tentative est méritoire. Elle ne représente qu'un premier pas, parce qu'il faut, bien entendu, surtout trouver une solution qui pourrait s'appliquer à des cas moins particuliers que ceux de personnes propriétaires de deux terrains aux destinations échangeables.

Peut-être un groupe de réflexion qui travaille depuis tout un temps au niveau de la Région wallonne arrivera-t-il à développer la solution générale de nos rêves.

Nous ne sommes pas dans le secret des dieux, mais il nous paraît que le principe de cette solution ne pourrait être que semblable à celui qui a inspiré la proposition de notre Commune. Faute d'autres moyens d'indemniser les moins-values, il s'agirait de proposer aux propriétaires, en dédommagement, une compensation foncière.

En tout cas, soyons assurés qu'on trouverait à Lasne de quoi mettre solution de ce genre en pratique, ne serait-ce qu'à titre expérimental !

Fernand DEBREYNE.  
Section Urbanisme et A.T. de Lasne Nature

(\*) "P.C.A." Plan Communal d'Aménagement". Avant 1999, année du décret wallon modifiant le code (CWATUP), cela s'appelait "P.P.A.", Plan Particulier d'Aménagement.

## Vous pouvez nous atteindre par téléphone, Fax ou courriel :

**Président :** Willy CALLEEUW : 02/ 633 24 66.

**Secrétaire :** Jean-Pierre HAAK 02/ 652 59 14.  
ou 0477/ 21 68 42.

**Trésorier :** Joël DULLIER : 02/ 654 09 02

**Cellule Urbanisme et Aménag. du territoire :**  
Jacques DONNER : 02/ 633 18 79. -  
Fax 02/ 633 49 36. -  
urbanisme@lasne-nature.be

**Cellule sentiers :** J. COLARD : 02/ 353 02 44.  
Jean Marie DEBATTY : 02/ 633 20 10.

**Secrétariat de rédaction :**

Didier GELUCK : 02/ 633 27 64.

**Réserve du Ru Milhoux :**

Erik SEVERIN : 02/ 653 55 79

**Cellule Mobilité :** Jean-Pierre HAAK  
02/ 652 59 14 ou 0477/ 21 68 42

**Cellule Eau et pollutions :**  
Alain CHARLIER 02/ 633 41 93  
eauetpollutions@lasne-nature.be

**Cellule Batraciens :** Micheline NYSTEN  
batraciens@lasne-nature.be

**Cellule Écoles-Nature :** Monique LOZET  
lecon.verte@village.uunet.be

**Téléphone et fax de l'asbl :** 02/ 633 27 64  
**E-mail :** secretariat@lasne-nature.be  
**www.lasne-nature.be**

**Comptes en Banque de Lasne Nature :**  
**Cotisations :** 001 2326233 55  
**Commandes publications :** 001 2693758 47  
**de l'asbl Lasne Nature - 1380 LASNE**



# AGENDA

## MARS 2004

- Dim. 14** JOURNÉE D'ENTRETIEN DE LA RÉSERVE DU RU MILHOUX  
R.V. à partir de 9h30 à l'entrée de la Réserve, rue à la Croix, perpendiculaire à la rue de l'Abbaye. Bottes indispensables. Potage à midi. Annoncez votre venue au 02/ 653 55.79
- Ven. 19** 19h45 Centre sportif et culturel de Lasne, 9, Route d'Ohain. LASNE NATURE organise avec l'appui de l'Echevinat de la MOBILITÉ de la commune une soirée d'information concernant les déplacements alternatifs à Lasne, sous le titre : **BUS A LA DEMANDE ?**  
avec la participation de délégués des TEC, de DE LIJN, de l'échevin de la Mobilité de La Hulpe et du délégué du bureau d'études TRANSITEC.
- Sam. 20** 14h00. PROMENADE. R.V devant l'Église d'Ohain. Durée: environ 2h00.
- Sam. 20** PROMENADE NOCTURNE à la découverte des chouettes, des batraciens et du ciel.  
Organisation : Réserves Naturelles RNOB. P.A.F. : Gratuit pour les membres RNOB, 3 € pour les non-membres.  
Réservation **indispensable** au 02/ 654.18.44. Le lieu choisi vous sera communiqué à ce moment.
- Jeu. 25** Centre sportif et culturel de Maransart. Réunions mensuelles de LASNE NATURE. 19h30 : cellule sentiers, 20h00 : réunion générale

## AVRIL 2004

- Sam. 17** 14h00. PROMENADE. R.V. à devant l'église de Couture. Durée : environ 2h00.
- Dim. 18** JOURNÉE D'ENTRETIEN DE LA RÉSERVE DU RU MILHOUX. (voir texte du 14 avril).
- Sam. 24** VISITES DE L'ARBORETUM GÉOGRAPHIQUE DE TERVUEREN dès 10h00 organisées par l'IRGT (Institut royal pour la Gestion durable des Ressources naturelles et la Promotion des Technologies propres). Renseignements détaillés dès

## AVRIL 2004

- le 10 avril sur le site internet de l'IRGT : [www.irgt-Kint.be](http://www.irgt-Kint.be)
- Mar. 27** 20h00 Conférence-débat : Maison Haute de Watermael-Boitsfort, place Antoine Gilson, 1170 Bruxelles.  
**OGM: UN ENFER PAVÉ DE BONNES INTENTIONS ?**  
ORATEURS : Ph. BARET de l'Unité de génétique, Pr. à l'UCL, M. FICHERS de Nature et Progrès, F. TENCALLA du Dép. des affaires scientifiques de Monsanto, M. BURNOTTE de Greenpeace  
Rens.: E. Fauville - Tél. : 02/ 242 87 04  
e-mail : elisabeth.fauville@skynet.be
- Jeu. 29** Centre sportif et culturel de Maransart  
Réunions mensuelles de LASNE NATURE.  
19h30 : cellule SENTIERS, 20h00 réunion générale.
- Ven. 30** **FÊTES DES JARDINS DE L'ABBAYE D'AYWIERS**  
Ouverture de 13 à 20h00.  
Thème de ce printemps : L'EAU JARDINIÈRE (suite 1 et 2 mai)

## MAI 2004

- Sam. 1 dim. 2** Suite des FÊTES DES JARDINS DE L'ABBAYE D'AYWIERS. Ouverture de 10 à 18h00.
- Sam. 15** PROMENADE organisée par Lasne Nature. Visite de la forêt de Meerdael. Possibilité de co-voiturage. R.V. à 13h30 devant l'église de Lasne ou à 14h15 devant la gare de Sint-Joris Weert. Durée de la promenade : environ 2h00.
- Dim. 16** JOURNÉE D'ENTRETIEN DE LA RÉSERVE DU RU MILHOUX (voir renseignements du dimanche 14 mars).
- Jeu. 27** Centre sportif et culturel de Maransart. RÉUNIONS MENSUELLES DE LASNE NATURE  
19h30 : Cellule sentiers, 20h00 réunion générale.

## MOTS CROISÉS

GRILLE N° 57

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2										
3			■		■			■		
4				■				■		
5										
6			■						■	
7										
8			■			■				
9										
10	■				■					

SOLUTION DU N° 56

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1	R	E	T	R	A	C	T	I	L	E
2	H	U	E	E		O		N	U	S
3	I	P	E		A	G	A	R	I	C
4	N	H		A	C	N	E			O
5	O	R	B		H	A		C	R	U
6	C	A	R	N	A	S	S	I	E	R
7	E	T	I	E	R	S		R	E	G
8	R	E	S	I	N	I	F	E	R	E
9	O				T	E	E		R	O
10	S	O	U	T	E	R	R	A	I	N

### Horizontalement

1. Brizes. • 2. Certaine culture. • 3. Magnésium. - île. - Actinium. • 4. Un anglais. - Possède (de dr. à g.) - Devant un verbe anglais. • 5. Aérienne, maritime ou intérieure. • 6. A la page. - Monnaie nigérienne. • 7. Hésita. • 8. Infinitif. - Baie. (phon.). - Accord. • 9. Imitation de peau. • 10. Roland l'appelait Durendal. - Centrée.

### Verticalement

1. Fossiles. • 2. On y élève des vers à soie. • 3. Métal. - Abréviation postale. - Police militaire étrangère. • 4. H2O inversé. - Région de Finlande (pas au P.L.I.). • 5. Amusé- Se disperse. (s') • 6. Exclama. (m') • 7. Peut être de verdure. - Démonstratif. • 8. Règle. - Possède (de b. en h.) - Comme le bois en automne. • 9. Muse. - Résulte d'une combustion incomplète. • 10. Ère géologique.